[Madame/Monsieur \*\*]

[Adresse]

Madame/Monsieur,

En conformité avec l’article 3*septies* de la loi du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie COVID-19, telle que modifiée, vous êtes interdit d’accéder sur votre lieu de travail, faute de présenter un certificat de vaccination, de rétablissement ou de test de COVID-19 valable, tel que visés aux articles 3*bis*, 3*ter* ou 3*quater* de la même loi.

En tant que salarié, vous êtes obligé d’informer l’employeur en bonne et due forme, de préférence par écrit (courrier, courriel ou SMS etc.), et de manière suffisamment explicite sur vos absences ultérieures, notamment si vous ne souhaitez pas, ou êtes dans l’impossibilité de présenter un certificat de test valide.

Toute absence non notifiée au-delà du jour de la signature de la présente sera considérée comme absence injustifiée et non comme une confirmation d’un refus prolongé ou d’impossibilité de produire l’un des susdits certificats.

Etabli à [\*\*], le [\*\*]

Employeur Salarié

………………… …………………